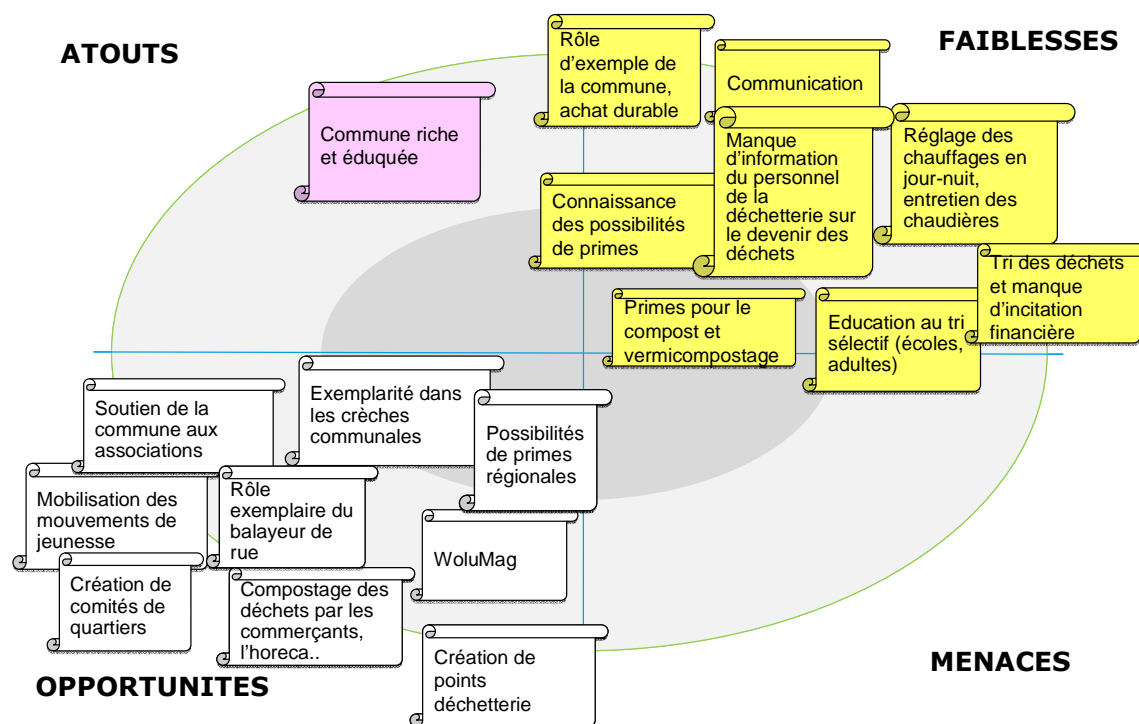


1. Les gestes quotidiens

La grille AFOM



Les commentaires formulés par les citoyens

Lors de la présentation de leurs grilles AFOM aux autres groupes, les participants ont souvent accompagné les faits bruts de commentaires ou d'illustrations intéressantes. Les diapositives suivantes restituent les principaux éléments pointés par les citoyens au cours de la séance.

Atouts:

- **Commune riche et éduquée:** Selon les citoyens l'aisance générale de la population et son degré d'éducation constituent un atout pour l'appropriation de gestes quotidiens plus durables et la compréhension de leur impact.

Faiblesses:

- **Rôle d'exemple de la commune, et achat durable:** la commune n'est pas considérée comme exemplaire par les citoyens, qui pointent l'importance du tri des déchets dans l'administration et des pratiques d'achat durable, pour l'instant inexistantes.
- **Incitation:** la commune, en n'accordant pas de prime pour l'acquisition de compostière ou d'autres installations éco-vertueuses ne joue pas pleinement son rôle d'incitation aux gestes durables. Les citoyens ont aussi interrogé la possibilité d'une incitation financière au tri des déchets (sacs blancs payants).
- **Information et communication:** les citoyens estiment que l'information quand aux gestes quotidiens durables demeure insuffisante; en particulier, les possibilités de primes accordées au niveau régional pour des installations vertueuses sont peu connues, et donc peu exploitées par les citoyens.

- **Sensibilisation:** l'éducation et la sensibilisation de la population demeure une faiblesse dans la commune: des actions en direction des enfants (via les écoles), des adultes, et des agents pourraient être menées. Les citoyens ont cité l'exemple des agents de la déchetterie communale, qui s'ils étaient mieux informés/formés sur le cycle des déchets pourraient à leur tour sensibiliser les habitants, et donner du sens aux pratiques de tri sélectif.
- **Réglage des chauffages en jour-nuit, entretien des chaudières:** il est difficile d'avoir connaissance et influence sur les gestes des particuliers, tels que le réglage des chauffages en mode jour/nuit ou l'entretien des chaudières. Les citoyens ont fait apparaître cette problématique.

Opportunités:

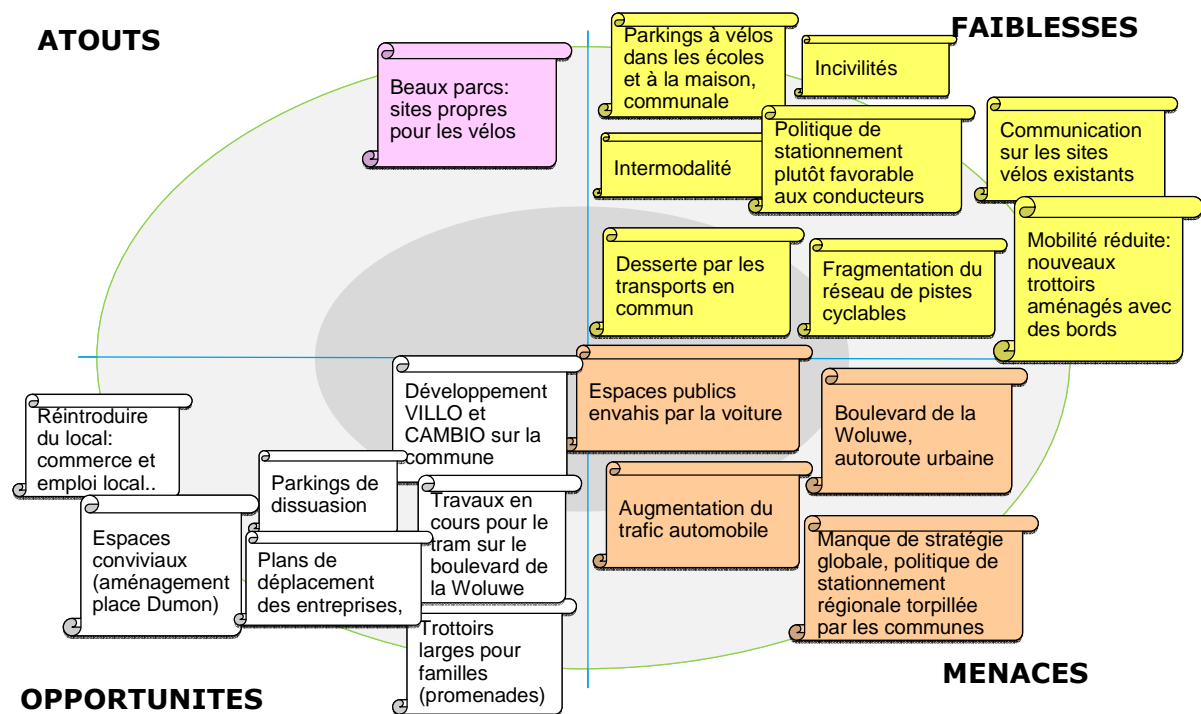
- **Primes communales:** plusieurs primes sont proposées au niveau régional en soutien aux investissements éco-responsables des particuliers (panneaux photovoltaïques, isolation...). Des primes communales pourraient compléter cette aide et encourager des gestes qui ne donnent pas encore droit à un subside régional comme l'achat d'une compostière.
- **Exemplarité de la commune:** l'exemplarité de la commune et de tous ses équipements est une opportunité forte selon les citoyens. Les crèches communales (quid des langes lavables ?) mais aussi les agents connus au quotidien des habitants comme les balayeurs de rue pourraient être ambassadeurs de cette exemplarité communale.
- **Mobilisation des acteurs locaux:** de nombreux acteurs locaux jouent déjà ou pourraient jouer un rôle moteur dans la diffusion des pratiques éco-responsables à Woluwe-St-Pierre: les citoyens ont pensé aux mouvements de jeunesse, aux pratiques de compostage qui pourraient être développées à plus grande échelle (les écoles, les commerçants et le secteur Horeca). Le soutien de la commune aux associations actives dans ce domaine serait également l'une des clés du progrès. Enfin les citoyens ont aussi envisagé la création de comités de quartier comme l'un des leviers d'une appropriation collective du développement durable.
- **Rôle du WoluMag:** Le WoluMag constitue une opportunité à double titre. D'abord parce qu'il pourrait lui-même être plus exemplaire en comportant moins de publicités, faisant ainsi de la place à d'autres contenus plus « durables ». Ensuite parce qu'il peut informer et sensibiliser les citoyens en relayant des expériences et des témoignages locaux, montrant ainsi en quoi l'éco-responsabilité est à la portée de chacun.
- **Création de points déchetterie et création d'une « donnerie »:** ces points déchetterie pourraient aider les commerces et les restaurants à mieux trier leurs déchets. La donnerie aurait l'avantage d'accorder une seconde vie aux objets dont on ne se sert plus.

Menaces:

Les citoyens n'ont pas relevé de menaces sur ce thème.

2. Mobilité(s)

La grille AFOM



Les commentaires formulés par les citoyens

Atouts:

- **Beaux parcs:** la présence de beaux parcs et de sites propres sont des atouts pour les déplacements cyclistes sur le territoire communal.

Faiblesses:

- **Desserte par les transports en commun:** La desserte, la fréquence et la ponctualité des transports en commun soulèvent des difficultés à Woluwe-St-Pierre (surtout le bus 36). Si la desserte est limitée aux grands axes, sa qualité est surtout affectée par une fréquence jugée trop faible, et une ponctualité très variable, d'autant plus gênante que les temps d'attente ne sont pas affichés. Cependant la commune ne peut influencer qu'indirectement la solution de ces difficultés (compétence régionale).
- **Réseau de pistes cyclables et équipements:** le réseau de pistes cyclables n'est pas encore un atout de la commune en matière de mobilité douce. Les itinéraires souffrent d'une certaine fragmentation, et les citoyens appellent à plusieurs améliorations, qu'il s'agisse de créer des continuités, de valoriser les sites propres, ou d'assurer l'éclairage nocturne des pistes. De même les équipements manquent à l'image des parkings à vélos dans les écoles ou devant la maison communale. La communication sur les équipements existants pourrait à ce titre être développée.
- **Inter-modalité:** les conditions permettant l'inter-modalité ne sont pas réellement assurées à Woluwe-St-Pierre. Par exemple il n'y a pas de box à vélos fermés à proximité des grandes stations.
- **Politique de stationnement:** selon les citoyens, la politique de stationnement serait plutôt favorable aux automobilistes, et ne contribuerait pas à encourager le recours à des modes de transports plus doux.

Mobilité(s) suite

- **Incivilités:** les incivilités routières notamment aux abords des écoles (parking sauvage) peuvent décourager les habitants de Woluwe-St-Pierre de se déplacer en vélo, pour des raisons de sécurité.
- **Mobilité réduite:** les nouveaux aménagements de voirie ne tiennent pas systématiquement compte des personnes à mobilité réduite: certains nouveaux trottoirs ont été aménagés avec des bords.

Opportunités:

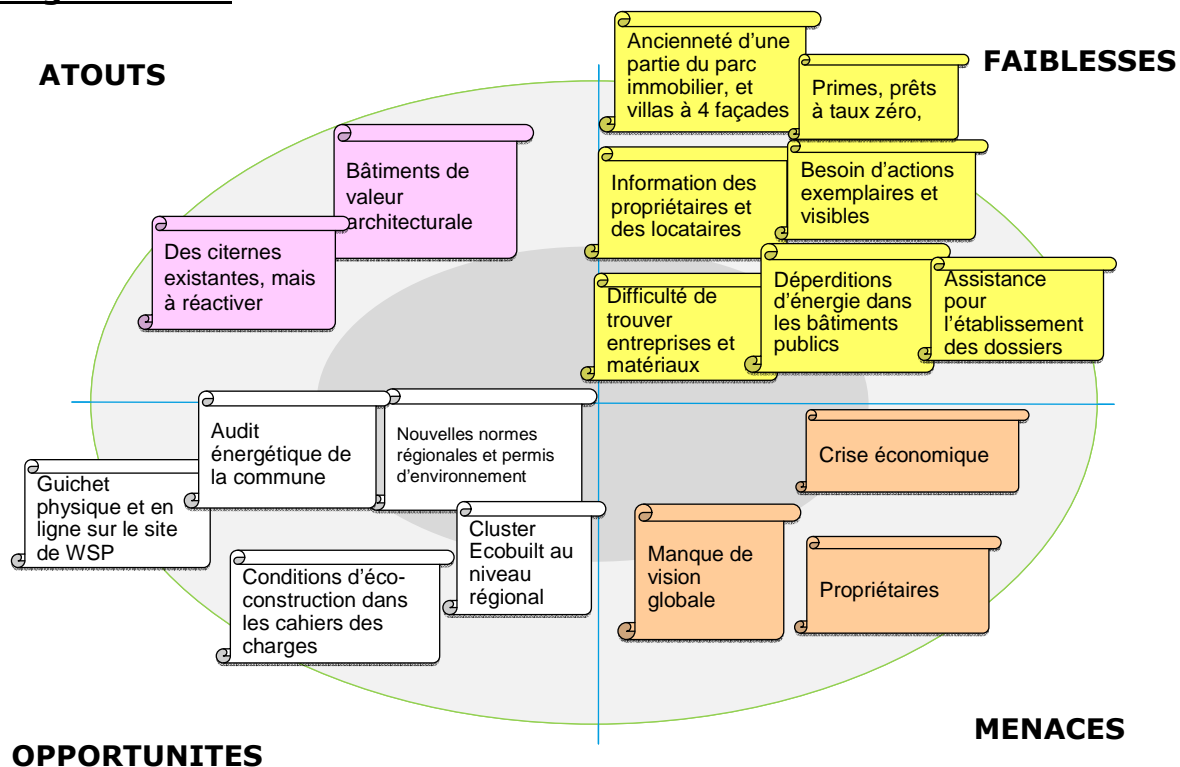
- **Développement VILLO (vélos) et CAMBIO (voitures):** le développement des systèmes VILLO et CAMBIO à Bruxelles constituent une opportunité à saisir pour développer des modes de mobilités plus responsables sur la commune. Le système de taxi collectif Collectivo pourrait aussi être développé à Woluwe-St-Pierre.
- **Travaux en cours pour le prolongement du tram 94:** ces travaux boulevard de la Woluwe et le prolongement prochain du tramway sont une forte opportunité pour des transports plus durables à Woluwe-St-Pierre. Ils doivent non seulement permettre de repenser la mobilité locale mais aussi prévoir des aménagements pour assurer aux piétons, cyclistes et personnes à mobilité réduite un franchissement plus sûr du boulevard et de l'avenue de Tervuren.
- **Plans de déplacement des entreprises:** les plans de déplacement des entreprises, et le soutien apporté par Bruxelles Environnement sont des opportunités à faire connaître et à promouvoir sur le territoire communal. L'administration de Woluwe-St-Pierre pourrait elle-même se doter d'un tel plan pour le personnel communal.
- **Réintroduire du local:** la revalorisation de l'échelle locale (commerce et emploi), est aussi un facteur de limitation des déplacements: l'aménagement de services (bureaux de poste) et d'espaces conviviaux au sein même de la commune, comme l'aménagement de la place Dumon peuvent être pensés dans cette perspective.
- **Aménagements de voirie:** ils pourraient valoriser et favoriser la promenade et les déplacements à pieds, en privilégiant des trottoirs larges (familles) et un balisage pour indiquer les rues moins fréquentées par les voitures. La commune pourrait aussi développer davantage le réseau de rues piétonnes.
- **Exemplarité de la commune:** grâce à l'élaboration d'un plan de déplacement communal et l'adoption de modes de transports plus durables pour le personnel communal, notamment via l'utilisation de voitures électriques.

Menaces:

- **Augmentation du trafic automobile:** l'augmentation du trafic automobile et du trafic de transit sur la commune est la principale menace à prendre en compte. Le boulevard de la Woluwe est déjà, aujourd'hui, « une autoroute urbaine ». Coupant la commune en deux, il ne fait pas sa place aux piétons et aux cyclistes.
- **Omniprésence de la voiture:** selon les citoyens de nombreux espaces publics sont envahis par la présence de la voiture, qu'elle y circule, ou qu'elle y stationne. La convivialité de certains sites en est affectée (place Dumon, place des Mayeurs, parvis de l'église du Chant d'Oiseau).
- **Manque de stratégie globale:** la mobilité à Woluwe-St-Pierre se ressentirait d'un manque de stratégie globale, de concertation entre les communes et entre le niveau régional et communal. En résulterait, selon les citoyens, un « aménagement diffus » de la commune mais une mobilité « peu organisée ». La question de l'aménagement de parkings de dissuasion a notamment été évoquée.
- **Insécurité:** les vols de vélo trop fréquents, les passages cloutés glissants sont pointés comme des menaces pour les cyclistes.

3. Eco-construction / éco-rénovation

La grille AFOM



Les commentaires formulés par les citoyens

Atouts:

- **Bâtiments de valeur architecturale:** la présence de bâtiments de valeur architecturale est un atout pour la commune et un enjeu clé pour l'éco-rénovation.
- **Maisons des années 30 avec citernes à réactiver:** de nombreuses maisons disposent d'anciennes citernes d'eau de pluie, qui ne nécessiteraient que quelques travaux de rénovation pour être à nouveau utilisées.

Faiblesses:

- **Caractéristiques du parc immobilier:** l'ancienneté d'une partie du parc immobilier et la prédominance de villas de type « 4 façades » rendent la transition vers des modes de consommation énergétique plus durables difficile. Ce type d'habitat se prête moins aisément à la réponse à des normes « basse énergie ».
- **Information:** les citoyens pointent unanimement un besoin d'information non satisfait sur les possibilités existantes en matière d'éco-construction et rénovation (offre, entreprises existantes), sur les opportunités et les soutiens financiers (primes), sur les coûts de tels investissements. Les citoyens souhaiteraient que la commune joue ce rôle d'information, de sensibilisation (enjeu de la sensibilisation des locataires et des propriétaires), voire d'accompagnement.
- **Dispositifs de soutien et de promotion:** il n'existe pas de dispositifs de soutien mis en place par la commune. Outre le soutien financier (prime), la commune pourrait jouer un rôle d'accompagnement, d'assistance pour l'établissement des dossiers. (ex: pour les primes régionales).

- **Dépense d'énergie dans les équipements communaux et exemplarité:** malgré certains efforts de la commune, les équipements restent marqués par de fortes dépenses énergétiques. Les citoyens ont plaidé pour des actions communales exemplaires et fortement visibles, pouvant inspirer les habitants. A ce titre ces derniers s'interrogent sur les normes qui vont être appliquées pour les futures constructions (nouvelle aile de l'hôtel communal, Olieslagers et Dames Blanches). Si les bâtiments anciens ne présentent que peu de marge d'amélioration, les nouvelles constructions devraient intégrer les technologies récentes permettant d'économiser l'énergie.

Opportunités:

- **Nouvelles normes régionales et permis d'environnement:** les nouvelles règles d'urbanisme et le permis d'environnement sont des opportunités pour un meilleur respect des principes de construction et d'aménagement durables. Une meilleure application de ces règles devrait être exigée.
- **Cluster Ecobuild:** ce cluster en éco-construction lancé par au niveau régional par Bruxelles Entreprises est une opportunité pour stimuler le choix de l'éco-construction/éco-rénovation sur le territoire communal.
- **Besoin d'actions exemplaires et visibles, Audit énergétique de la commune,** communication des résultats et des actions entreprises, exemplarité des achats communaux: peintures et matériaux bios pour la rénovation des crèches, conditions d'éco-construction dans les cahiers des charges pour les nouvelles constructions. L'aménagement du terrain des Dames Blanches pourrait se faire sur le mode d'un éco-quartier.
- **Guichet physique et en ligne sur le site de WSP:** en parallèle avec l'utilisation rationnelle de l'énergie, la commune pourrait mettre en place un guichet dédié à l'information et l'accompagnement des citoyens dans leurs démarches d'éco-construction.

Menaces :

- **Crise économique:** la crise économique, ses répercussions sur le pouvoir d'achat mais aussi sur l'immobilier peuvent dissuader les investissements d'éco-construction ou d'éco-rénovation des citoyens.
- **Propriétaires:** les réticences des propriétaires à investir pour des logements qu'ils n'occupent pas sont une menace. En effet locataires et propriétaires peuvent se « renvoyer la balle » en matière d'éco-rénovation.
- **Manque de vision globale:** le manque de vision globale, la fragmentation des initiatives d'éco-construction et d'éco-rénovation constituent une menace selon les citoyens.

